

## Règlement - en conformité avec la FIAP et la PSA (Français)

1) Ouvert à tous les photographes et groupements photographiques du monde.

### 2) Trois sections sont admises:

- a) **photos monochromes sur papier – sujet libre (PPD large mono)**
- b) **photos couleur sur papier – sujet libre (PPD large color)**
- c) **photos couleur sur papier – sujet: «animaux» (PPD large color)**

### Définition de la photographie noir-blanc (monochrome) FIAP

Une œuvre noir-blanc allant du gris très foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome aux différentes nuances de gris. Une œuvre noir-blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir-blanc; une telle œuvre peut être reproduite en noir et blanc dans le catalogue d'un salon sous Patronage FIAP.

Par contre une œuvre noir-blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une œuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie couleur; une telle œuvre nécessite la reproduction en couleur dans le catalogue d'un salon sous Patronage FIAP.

### Définition de la photographie noir-blanc (monochrome) PSA

Une photographie est considérée comme monochrome uniquement si elle donne l'impression de ne pas contenir de couleurs (par exemple uniquement des nuances de gris pouvant inclure du noir pur ou du blanc pur) OU alors si elle donne l'impression d'être une photo en nuances de gris, virée en une couleur sur l'intégralité de l'image (par exemple sepia, rouge, or etc.).

Une photographie contenant différents tons gris ou une photographie multicolore, ayant subi un virage partiel, de multiples virages ou ayant été explicitement coloriée sur différentes parties ou en en donnant l'impression, ne pourra pas être, par définition, considérée comme monochrome et devra comme œuvre être classifiée dans la catégorie couleur.

3) Le nombre des épreuves est limité à 4 par auteur et par section. Les photos déjà acceptées à une compétition antérieure de la commune de Merchweiler seront refusées.

4) Le format **maximal** recommandé est 30x40 cm. Les photos peuvent être montées sur un support mince, le format **maximal** est 40x50 cm.

5) Les photos doivent être entièrement l'œuvre du participant et il doit jouir des droits d'auteur illimités. Elles porteront au verso le nom, l'adresse de l'auteur, le titre de l'œuvre, la section et le numéro d'ordre suivant le formulaire d'entrée.

**6) Le nom et l'adresse de l'expéditeur doivent être indiqués clairement en caractères d'imprimerie sur le formulaire d'entrée.**

7) Envoi des photos uniquement par la poste avec la mention << Epreuves photographiques pour exposition, sans valeur commerciale – seront retournées à l'expéditeur >>.

8) Le comité d'organisation prête le plus grand soin aux œuvres, mais il décline toute responsabilité en cas de perte ou endommagement soit au cours du transport, soit pendant l'exposition.

9) Des prix en espèces, des médailles d'or, d'argent et de bronze ainsi que des mentions honorifiques récompenseront les œuvres les plus méritoires. Un catalogue richement illustré sera adressé à tous les participants. Des vignettes commémoratives seront jointes aux œuvres admises.

10) En participant à ce concours, la reproduction et la publication des photos est permis par l'auteur si ce n'est pas expressément interdit.

11) La décision du jury est irrévocable. L'envoi des épreuves implique l'acceptation intégrale du règlement. Les cas non prévus au présent règlement sont de la seule compétence du comité d'organisation.

## Tarifs et conditions de paiement :

### •coordonnés bancaires:

Sparkasse Neunkirchen

IBAN: DE 28 5925 2046 0021 0025 92

BIC: SALADE51NKS

### •espèces: (a votre propre risque)

### •Paypal: [kulturamt@photomission.de](mailto:kulturamt@photomission.de)

+ 1 €/author

## Tarifs par participant:

**1 section 20,- € ou 27,- US\$**

**2 sections 25,- € ou 34,- US\$**

**3 sections 30,- € ou 40,- US\$**

**Photos sans paiement ne seront pas jugées ni retournées au participant.**

**Taxe postale additionnelle sur les colis de plus d'un kg: 8,- € ou 12,- US\$.**

**Le paiement par chèque n'est pas accepté.**

**T**he sponsors of this International Exhibition of Photography have been awarded Recognition by PSA, the world's largest patron of international photographic exhibitions. PSA, although it has provided Recognition, is neither a sponsor nor directly involved in the operation of this exhibition.



Acceptances received by PSA Members in approved sections of this exhibition are eligible for PSA Star Ratings, listing in the worldwide PSA Who's Who of Photography and credited toward the PSA Distinctions PPSA, EPSA, MPSA and GMPSA.

PSA is a non-profit organization promoting the advancement of photography in all its forms to novice, amateur and professional photographers worldwide.

For information on membership and the many services and activities of PSA, contact:

**psa**

PHOTOGRAPHIC SOCIETY OF AMERICA  
3000 United Founders Blvd., Suite 103  
Oklahoma City, OK 73112-3940, U.S.A.  
E-mail: [hq@psa-photo.org](mailto:hq@psa-photo.org)  
Web Site: <http://www.psa-photo.org>